



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transport de fonds

Question écrite n° 21142

Texte de la question

Le rapport de la commission interministérielle sur le transport de fonds suscite auprès des personnels une interrogation concernant le devenir de leur sécurité. Bien que convaincu qu'il faille améliorer, voire modifier complètement le système d'acheminement des fonds pour contrecarrer les attaques du banditisme, M. Jérôme Rivière demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui apporter des précisions sur le contenu de ce rapport au regard de la sécurité. Il voudra bien également lui indiquer à quel stade de réalisation en sont les sas devant équiper les établissements bancaires et assimilés.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Rivière](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21142

Rubrique : Services

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5069